



**POUR
MA MOBILITÉ,
JE M'ACTIVE**

Transfert de connaissances "Bâtir une culture du vélo"

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

*Préparé par
Simone A.X. Zotchi
Conseillère en environnement
Chargée de projet*



Pour ma MOBILITÉ, je m'ACTIVE est un projet du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie). Le projet bénéficie d'une aide financière du gouvernement du Québec tirée du programme Action-Climat Québec et rejoint les objectifs du Plan pour une économie verte 2030.

Ce projet s'inscrit dans une volonté de lutter contre les changements climatiques et dans la promotion de collectivités inclusives et en santé.



Sommaire

I. Exposition contextuelle.....	Page 2
• La démarche	
• Résumé de l'atelier	
• Stratégie de communication	
• NDIP et la promotion du vélo.	
II. Première partie de l'atelier.....	Page 4
III. Deuxième partie de l'atelier.....	Page 5
• Brise-glace et rappel des enjeux	
III. Troisième partie-Atelier.....	Page 6
• Webinaire	
• Echanges et conclusion	
IV. Liens utiles.....	Page 12

I. Exposition contextuelle

La démarche

La démarche *Pour ma MOBILITÉ, je m'ACTIVE* est une série de cinq ateliers animés par le Comité 21 qui a pour objectif d'impliquer les citoyen-ne-s et les partenaires locaux dans une démarche d'échanges et de discussions concernant les déplacements en mobilité active. Ce projet s'inscrit dans une volonté de lutter contre les changements climatiques et dans la promotion de collectivités inclusives et en santé.

La démarche complète se compose d'activités, organisées et développées par le CRE Montérégie, qui permettront de :

- Déterminer les enjeux de mobilité active dans leurs milieux de vie (consultation)
- **Explorer des pistes de solution à ces problèmes aux moyens de conférences, d'ateliers et de marches de reconnaissance avec des partenaires experts en mobilité active (transfert de connaissance)**
- Identifier des pistes de solutions avec les citoyen-ne-s et les partenaires (co-création)
- Définir les projets prioritaires pour favoriser le transport actif des citoyen-ne-s (concertation)
- Réaliser un projet citoyen et collectif en soutien à la mobilité active (mise en œuvre)

Résumé de l'atelier

La deuxième activité de cette démarche à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot a consisté à apprendre et s'inspirer de solutions existantes par le moyen d'un webinaire. Avec l'appui des experts de Vélo Québec, cette étape a permis à 9 participant-e-s de bénéficier du transfert de connaissance notamment sur comment instaurer la culture du vélo à NDIP.

Les objectifs de cet atelier sont :

- Présenter la démarche "Pour ma MOBILITÉ, je m'ACTIVE"
- Présenter un résumé des enjeux identifiés sur le territoire de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
- Présenter l'importance de bâtir une culture de vélo, comment s'y prendre et quelques exemples de réussite sur d'autres territoires
- Inviter les participant-e-s à se mobiliser et à s'impliquer à toutes les étapes de la démarche et en parler autour d'eux afin de favoriser plus d'implication aux prochains ateliers

L'atelier s'est structuré en trois grandes parties:

1. La présentation de la démarche et des enjeux identifiés en atelier 1
2. Le webinaire sur la culture du vélo animé par Vélo Québec
3. Les échanges, réflexion et exploration des pistes de solutions et des exemples d'initiatives existantes présentées par un expert de Vélo Québec.

La communication

La communication pour faire la promotion de ce deuxième atelier comportait plusieurs éléments :

- Des affiches comportant les informations relatives à l'atelier ont été installées dans les locaux de la ville
- La ville a publié les informations relatives à l'atelier dans l'infolettre Moulin à paroles.
- Des invitations ont été envoyées aux groupes de citoyen-ne-s de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et ses environs
- Des invitations ont été envoyées aux élu-e-s, aux employé.e.s de la ville et au comité interne de la ville
- Le Comité 21 et le CRE Montérégie ont relayé les informations sur leurs pages et le site du projet

La Ville et la promotion du vélo

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot tente d'intensifier les efforts afin de motiver davantage aux déplacements actifs. Pour ce faire, elle s'évertue à développer de manière adaptative des études techniques et des travaux d'aménagements favorables aux déplacements actifs. Ainsi, elle a développé des pistes multifonctionnelles et des corridors de déplacements qui desservent le territoire.

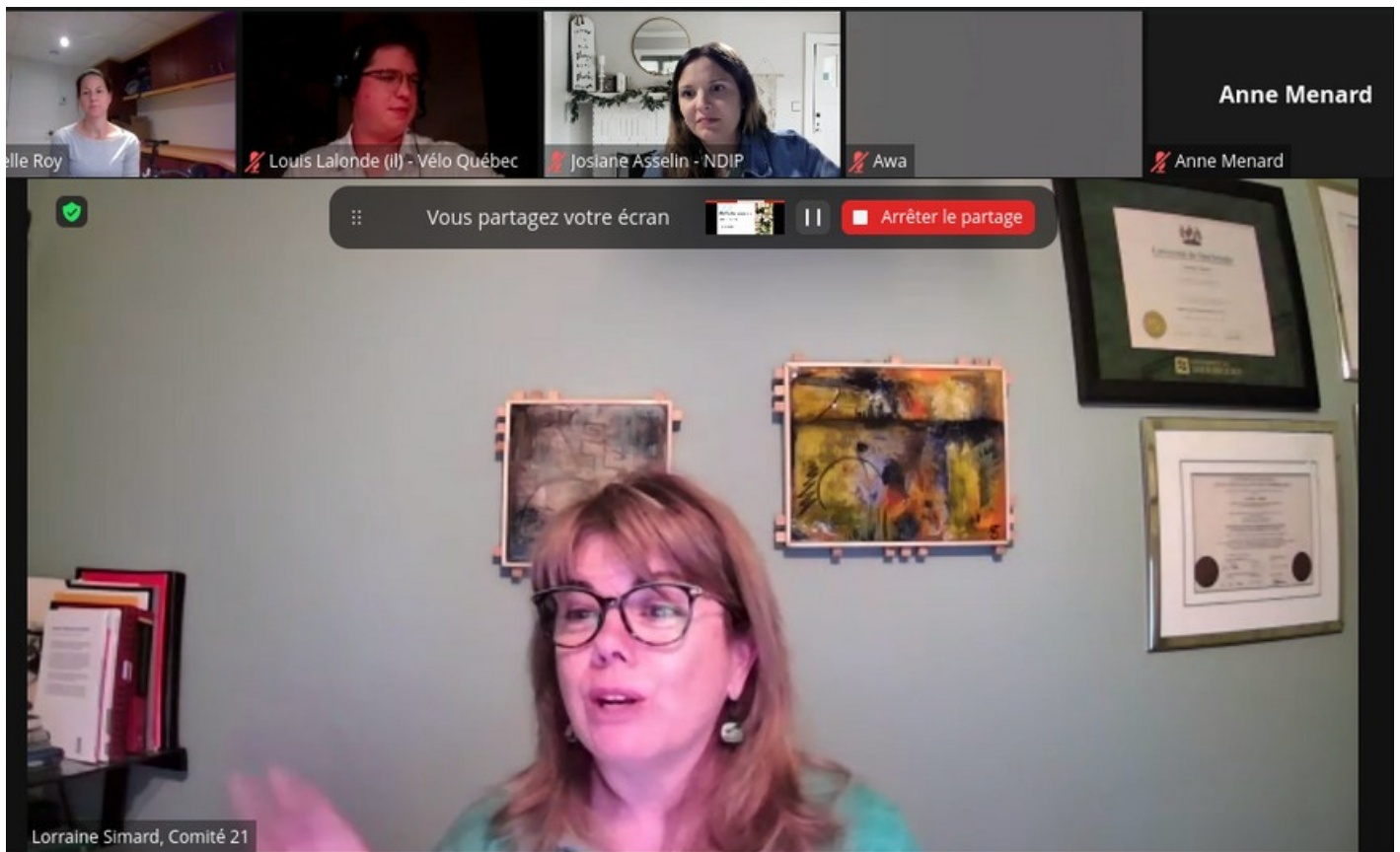
Le réseau cyclable dont dispose la ville s'étend sur près de 4,5 km (NDIP 2010, rapport développement du réseau cyclable). Ce réseau se situe précisément dans sa zone nord et s'identifie notamment sur les boulevards Don-Quichotte, St-Joseph nord ainsi que sur la rue Virginie-Roy. Ce réseau cyclable compte cinq segments de pistes spécifiques qui sont: les pistes situées sur le boul. Don-Quichotte, sur le boul. Saint-Joseph nord, sur la rue Virginie-Roy, entre le Carrefour Notre-Dame et l'école de la Samare, et finalement celle située entre le boul. Perrot et la Tour de l'île.

Depuis quelques années un véloparc asphalté des style "pumptrack" a également été fait dans le secteur boisé du parc des Mésanges afin de permettre une expérience exceptionnelle au grand bonheur des adeptes de vélos de montagne et de BMX, de skateboards et de trottinettes.

II. Première partie de l'atelier

Cette première partie commence par une allocution de la directrice du comité 21, Madame Simard. Après avoir présenté le comité et le CRE (Conseil régional de l'environnement) de la Montérégie, elle a rappelé les objectifs et les étapes de la démarche du projet Pour ma Mobilité, je m'Active avant de passer le relai à la chargée du projet, Simone Zotchi, animatrice principale de l'atelier.

Elle présente les objectifs et le déroulement de l'atelier, les instructions sur les fonctionnalités de Zoom et rappelle les attitudes civiques à adopter afin de maintenir le respect mutuel lors des interventions.



Une vue de la salle virtuelle -Lorraine Simard en grand plan

III. Deuxième partie de l'atelier

Brise-glace et rappel des enjeux

Elle débute par une activité brise-glace sur le partage des expériences à vélo. Les participants ont partagé dans un climat assez convivial leur dernier souvenir de leur expérience à « vélo ».

La seconde activité intitulée « Retour sur quelques enjeux » a permis de faire un récapitulatif des enjeux identifiés lors du premier atelier. Elle a également permis de mettre en exergue des enjeux spécifiques, qui, en collaboration avec le Comité 21 et la ville, ont suscité une réflexion pour des solutions urgentes. La ville a pris en considération ces enjeux spécifiques et a fait preuve de proactivité à telle enseigne que certains de ces enjeux spécifiques ont déjà trouvé des réponses au cours de cette saison estivale.

ACTIVITÉ BRISE-GLACE



Quel est le dernier souvenir de votre expérience à « vélo » ?

Quel intérêt en avez-vous aujourd'hui ?

Lieux	Enjeux relevés	Besoins/ recommandations	Lieux	Enjeux relevés	Besoins/ recommandations
Une partie de Saint-Joseph Dans la zone de la Bibliothèque Marie-Uguay et du carrefour Notre-Dame (Voir annexe)	Angle mort avec des arbres Descente trop rapide	Signalisation pour informer et attirer l'attention afin d'éviter le danger	Boul. Perrot entre l'intersection du boul. St-Joseph/Pointe-du-Domaine/Don-Quichotte	Vitesse Étroitesse de la voie	On ne peut pas se promener avec les enfants Besoin de signalisation et plus d'arrêts
Croisement Don-Quichotte et St-Joseph	Zone à risque Non sécuritaire Très large Trottoir non balisé	Pas confortable à vélo, ni à pied	Bout de Virginie-Roy et St-Joseph	Besoin d'arrêt (pour ralentir)	Autant à pied qu'à vélo pas sécuritaire Il faut des arrêts
Boulevard Perrot	Vitesse Voie trop étroite Pas d'accotements Luminosité non optimale Non sécuritaire pour se promener les soirs ou faire du vélo Pas de stationnement pour vélo / informations non indiquées Pas de trottoir sauf dans la petite section Difficultés à pouvoir faire le tour de l'île rapidement	Signalisation de partage de la route nécessaire Délimitation entre les voitures et les vélos Affichage de l'information sur l'endroit où il faut stationner les vélos pour pouvoir planifier facilement les sorties à vélo. Installer des coussins ralentisseurs Arrêt au parc des Hirondelles	Zone de la fin du boul. Virginie-Roy et début de la rue des Érables (limite NDIP - VIP)	Manque d'infrastructures Difficulté d'accès rapide Problème de connectivité intervalles	Besoin d'aménagement Besoin de supports à vélo
Croisement boul. Perrot et Don-Quichotte (Zone du parc des Mésanges et Pointe-du-Moulin)	Problème de visibilité Confusion (pas d'indications/manque d'infrastructures-piste cyclable)	Signalisation requise Ajouts de (plus) de pistes cyclables dans la zone	Au niveau du trottoir entre l'école la Samare et la piste cyclable (voir illustrations)	Pas de sécurité	On est parfois surpris par les enfants qui descendent de l'école... c'est important d'avoir des aménagements pour les enfants
			A proximité du parc des Merles Les rues Pierre-Ricard, Rollinet, François Rapin...	Problème de visibilité Pas d'éclairage	Besoins d'infrastructures

Retour sur quelques enjeux identifiés

IV. Troisième partie - atelier

Webinaire

BÂTIR UNE CULTURE VÉLO



Louis Lalonde

Chargé de projet, mouvement
VÉLOSYPATHIQUE



Pourquoi faut-il une culture de vélo?

La culture du vélo permet de nombreux avantages tant du point de vue du maintien de la santé, des choix écologiques et efficaces, que du coût et de la rentabilité économique. Le vélo est un transport jugé santé, économique, écologique, efficace, rentable et agréable.

PAYANT POUR LA SOCIÉTÉ



COÛT ANNUEL



5 KM EN MILIEU URBAIN



Promouvoir le vélo, c'est valoriser une option de transport non polluante, accessible, sécuritaire, moins stressante et rapide (soit moins de 25 min pour une distance de moins de 6 km) .

Par ailleurs, il favorise:

- Le désengorgement du réseau routier
- L'allègement du fardeau fiscal collectif (1 km d'automobiles coûte collectivement 20 ¢ pendant que le vélo économise 22 ¢)
- La réduction de l'usure de la chaussée (l'effet d'usure de la chaussée par une voiture équivaut à l'effet de 9600 vélos)
- La dynamisation de l'économie locale
- L'employabilité (soit 10 000 emplois tributaires du vélo)

Comment bâtir une culture du vélo dans sa ville?

Pour y parvenir, il convient d'intervenir sur les **5 E**

1. **É**quité,
2. **E**nvironnement,
3. **É**ducation,
4. **E**ncouragement et
5. **É**valuation-Planification.

Équité

Faire de la mobilité, un droit!

Favoriser des expériences variables permettant :

- Un sentiment de sécurité
- La desserte des destinations quotidiennes
- L'accès à un vélo et des services mécaniques
- L'accès à des aménagements cyclables sécuritaires
- La possibilité d'apprentissage

Développer une culture du vélo inclusive permettant à tous de profiter des bienfaits du vélo. Rendre transversale la culture du vélo, en l'intégrant dans tous les champs d'actions.

Environnement

L'environnement propice nécessite :

- Des politiques et normes d'aménagements favorables à la pratique du vélo

La politique de rue doit être complète et capable d'offrir des conditions d'apaisement de la circulation, de multiplication des options de mobilité et de favoriser des déplacements de courtes distances (ex.: zonage à vocation mixte). Les normes doivent pouvoir encadrer la conception de nouveaux aménagements cyclables.

- Un aménagement à destination

Les aménagements à destination sont des incitatifs à prévoir pour amener à la culture du vélo. Il s'agit de stationnements pour vélos installés sur trottoir, sur chaussée ou à l'intérieur pouvant accueillir tous les différents types de vélos. Il peut également s'agir de glissoires pour faciliter des descentes, ou encore des abris, des crochets, des râteliers, des casiers, etc.

- Un cocktail de transport adapté

Il faut que la dynamique de cocktail de transport intègre des aménagements pour vélo.

Elle doit favoriser une bonne desserte à vélo dans les arrêts et stations, prévoir des stationnements pour vélos dans les gares et stations d'autobus et prévoir des supports pour vélo dans les autobus, les trains et autres transports interurbains.



Vélo-Station / Abri Vélo à Montréal



Glissoires à vélo pour descente d'escaliers



Support à vélo pour autobus

- Des infrastructures cyclables et un bon système d'entretien

L'environnement propice doit prévoir des infrastructures telles que des sentiers de vélo de montagne et de fatbike, des Véloparcs / pumptrack, des Pistes de sauts et tout un réseau cyclable.

Le réseau cyclable doit être connecté, sécuritaire et confortable avec des voies cyclables, des intersections, des modérations de circulation et un accès aux abords des écoles. Un système d'entretien du réseau doit être mis en place afin d'assurer le balayage, l'entretien de la végétation, le déneigement, le revêtement et le marquage des voies.

Éducation

L'éducation doit être faite à l'endroit des jeunes comme des adultes.

À l'endroit des jeunes, elle peut se faire à l'école ou hors de l'école à travers des cours d'initiation, des activités de parc d'éducation cycliste et même des camps de jour de vélo.

À l'endroit des adultes, elle peut se faire par exemple à travers les médias via des diffusions dans le bulletin municipal, de la distribution de documentations, des foires ou événements de vélo, des campagnes de sensibilisation et des conférences ou formations.

Encouragement

À travers des initiatives tels que le mois du vélo, des événements cyclistes (journée vélo-tour, vélo course...), la promotion du vélo (carte du réseaux cyclables), des accès faciles à des vélos (libre-service, subventions pour achat de vélo, vélo partage...).

Évaluation et planification

Cette étape nécessite de prévoir :

- Une évaluation de la pratique du vélo
- Une planification des activités éducatives, ludiques... ensemble avec la population
- Un engagement de la population
- La ressource humaine qu'il faut pour y parvenir
- Une politique et des outils qui tiennent compte de la notion d'équité

L'évaluation de la pratique du vélo consiste à avoir un système de comptage manuels et automatique, de pouvoir mesurer la participation des populations aux événements et autres activités, de collecter les données socio-démographiques et de recenser les obstacles perçus par les personnes ne pratiquant pas le vélo.

La planification permet de définir à travers une politique, les grandes orientations et les objectifs de la collectivité en matière de promotion du vélo. Par ailleurs, elle permet de prévoir à travers un plan, les actions prioritaires à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs.

L'engagement de la population permet non seulement de prévoir des mesures pour favoriser l'inclusion mais permet également d'analyser l'implication de la population à travers des mécanismes de consultations diversifiés tels que la cartographie participative, les sondages, la consultation du public (jeunesse, groupes de citoyen-ne-s, acteurs locaux...)

Selon l'expert, le mouvement du Vélo-sympathique de Vélo-Québec serait d'une grande aide d'amélioration continue pour les villes. Il permettrait des étapes de reconnaissance des points positifs et un soutien stratégique dans la mise en place de la culture du vélo dans la collectivité.

Échanges et clôture

Les citoyen·ne·s et les professionnel·le·s de la ville ont dans l'ensemble apprécié le webinaire. Ils ont trouvé innovants, pratiques et inspirants les exemples d'aménagements et stratégies d'actions développés par d'autres villes et partagés avec eux.

Ci-après quelques interventions.

Josiane Asselin, directrice des services communautaires de la ville NDIP

Elle se réjouit de retrouver des aménagements déjà réalisés à NDIP et d'autres idées de projets à venir. C'est la preuve que NDIP est sur une bonne voie. Les solutions existantes dans d'autres villes et partagées dans ce webinaire sont très inspirantes. « Je suis parfaitement d'accord avec l'expert quand il insiste sur le fait que le processus de planification doit tenir compte de la notion d'équité. C'est très pertinent ».

Pierre Rondeau (citoyen participant)

Très content de participer à ce webinaire. Il a également apprécié ce qui est fait ailleurs et souhaite avoir des actions pareilles à NDIP.

Isabelle Roy (citoyenne et professionnelle de la ville)

Une culture de vélo peut sembler un peu utopique à NDIP. Étant donné que le vélo n'est pas utilisé par la plupart des gens pour le travail à cause des enfants qu'il faut conduire... « Nous utilisons plus le vélo pour les loisirs, par exemple le vélo en montagne, le vélo en famille pour une balade... ».

Josiane A. (citoyenne et professionnelle de la ville)

C'est vrai que le vélo est beaucoup plus pour les loisirs et les sorties en famille ici. Mais l'intérêt est aussi de transmettre cette habitude aux enfants.

Awa Dembele (citoyenne participante)

Elle apprécie également l'atelier. Elle trouve très pratique les exemples d'aménagements faits dans d'autres villes pour asseoir la culture du vélo. Elle souhaite voir de pareils aménagements à NDIP. Selon elle, si ces aménagements existaient, cela encouragerait davantage les citoyens à opter pour le vélo. Elle souligne que plus d'aménagements sont nécessaires par exemple sur les boulevards Perrot et Don-Quichotte. Les aménagements sont également nécessaires à proximité des parcs et espaces verts. Elle conclut, en soulignant qu'il faut davantage de voies actives pour les personnes vulnérables, notamment les aînés.

Certaines autres questions ont concerné les modalités pour l'obtention de la certification de Vélo Québec et la possibilité d'avoir des informations complémentaires sur la culture du vélo et les programmes d'accompagnement de Vélo Québec.

Ainsi s'est achevé ce second atelier de la démarche Pour ma Mobilité je m'Active. Le prochain atelier est annoncé pour septembre 2022.

Liens utiles à explorer

Site du mouvement vélosympathique : <https://velosympathique.velo.qc.ca/>

Banque de ressources : <https://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/>

Boîte à outils de Vélo Québec (utile pour diffuser de l'information sur la pratique du vélo) : <https://www.velo.qc.ca/boites-a-outils/pratique-cycliste/velo-urbain/>

Guide sur la conception d'un parc d'éducation cycliste : <https://www.velo.qc.ca/boite-a-outils/parc-education-cycliste/>

Publications techniques : <https://www.velo.qc.ca/publications-techniques/>

V. Conclusion

En conclusion, cet atelier de transfert de connaissance a permis de s'inspirer des solutions existantes pour promouvoir la mobilité durable et particulièrement pour instaurer une culture du vélo. Au total, 9 participant·e·s ont participé à ce webinaire interactif.

Prochaine étape

Par la suite, la troisième étape de la démarche, sur la co-crédation de solutions se tiendra en ligne le 18 novembre 2022. Celle-ci permettra d'approfondir les connaissances des participant·e·s sur les solutions de mobilité durable grâce à l'intervention d'experts, dans le but de pouvoir créer des solutions lors des prochaines étapes.



**POUR
MA MOBILITÉ,
JE M'ACTIVE**

